

fronteront ces parcs et les problèmes qu'ils posent et essaieront d'adapter les installations de façon réaliste pour en augmenter au maximum les possibilités de sorte qu'ils puissent répondre aux besoins de l'industrie touristique et y contribuer tout en assurant des activités récréatives intéressantes. J'espère également qu'on gardera les installations dont disposent actuellement les Canadiens et les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard.

**M. Paul Yewchuk (Athabasca):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'être en mesure d'ajouter quelques remarques à ce débat. Le représentant de Calgary-Sud (M. Mahoney) a pris la parole plus tôt aujourd'hui—une de ses rares interventions à la Chambre des communes. La majeure partie de son discours n'est qu'une attaque virulente contre l'opposition officielle. Cela me préoccupe car cette attitude caractérise et résume l'attitude adoptée par le gouvernement non seulement envers l'opposition officielle mais aussi envers le Parlement lui-même. Je voudrais parler de ses commentaires relatifs au bill. Monsieur l'Orateur, franchement j'ai de la peine à voir le rapport entre le bill et ses commentaires. Son discours semblait avoir été écrit par le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. MacEachen) car il semblait être de la même veine constructive que les discours de ce dernier.

Je pensais que le député avait à cœur l'intérêt des Canadiens qui vivent dans les parcs ainsi que celui des Canadiens qui vivent hors des parcs mais son numéro au cours de l'après-midi n'était ni convaincant ni pertinent. Ses remarques étaient contradictoires et négatives. Il hésitait entre un point de vue et un autre et ses remarques frisaient parfois l'incohérence.

**Une voix:** C'est l'opinion d'un spécialiste.

**M. Yewchuk:** Il s'est plaint que l'opposition ne faisait aucune critique constructive et n'apportait aucune contribution au Parlement. Son discours terminé, le Parlement n'en savait pas plus long sur son attitude à l'égard du bill C-152, et la qualité du débat n'était pas améliorée. En fait, nous en savons moins maintenant qu'avant son discours sur sa position. Le député, à l'instar de certains de ses collègues, s'est plaint de la pauvre opposition qu'offre notre parti. Je dis que si le gouvernement continue dans cette veine, il aura la chance de faire mieux...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je présume que les observations du député sont de nature introductive et qu'il va finalement réussir à les faire porter sur le bill dont nous sommes

saisis. J'invite le député à remarquer que la Chambre est saisie en ce moment du bill C-152, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux.

**M. Yewchuk:** Merci, monsieur l'Orateur. Je pensais que ces remarques étaient pertinentes car elles répondaient à un discours qui était dans cette veine. Mes remarques constituent une introduction et je peux vous assurer que je ne vais pas tarder à venir à la substance du bill. Je voulais cependant faire une ou deux remarques sur ce discours—ce n'est pas particulièrement intéressant mais j'en viendrai au bill dans un moment.

L'attitude du député m'a passablement troublé et c'est pourquoi je voulais faire ces remarques. Il s'est plaint de ce que nos députés des premières banquettes ne contribuent pas beaucoup au débat et ne font pas de bons discours. Au moins, ils étaient présents. Lorsqu'il parlait seulement de son côté le ministre de la Défense nationale (M. Cadieux) était présent. Même le ministre responsable du bill était absent de la Chambre et n'a été vu de tout le débat.

Quoi qu'en dise le député de Calgary-Sud, je suis convaincu que mon parti, l'opposition officielle, demeure dans la bonne voie en s'opposant au principe du projet de loi. Je tiens d'abord à signaler au pays et à la Chambre notre désarroi devant la prolifération des sociétés d'État créées à l'instigation du gouvernement que voici, et aussi l'outrecuidance qu'il manifeste à l'endroit des Canadiens.

Je doute qu'on ait consulté les provinces avant de rédiger ce projet de loi, histoire de connaître leur point de vue quant à l'établissement de cette société de la Couronne, et des autres encore à l'état de projet. Le gouvernement croit-il vraiment avoir rallié l'unanimité des Canadiens autour du principe de sociétés d'État revêtues de tels pouvoirs et responsables d'une sphère si étendue de notre activité? C'est ce vers quoi nous tendons, monsieur l'Orateur, mais le débat n'a pas duré assez longtemps pour permettre à l'opinion publique de prendre forme. Le gouvernement agirait à la légère s'il essayait de forcer le projet de loi à la Chambre avant que le public ait eu le temps de se forger une opinion.

Monsieur l'Orateur, ce débat touche à une question vitale: quelle sorte d'administration les Canadiens souhaitent-ils? Nous nous sommes toujours complus à l'idée que nous vivions dans une société démocratique où le gouvernement devait répondre au Parlement. Depuis qu'il a pris le pouvoir, il y a environ